RCS: PARIS

Code greffe: 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 26627

Numéro SIREN: 824 272 264

Nom ou dénomination : DANONE FINANCE INTERNATIONAL

Ce dépôt a été enregistré le 17/05/2021 sous le numéro de dépôt 34313

DANONE FINANCE INTERNATIONAL

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2020)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2020)

Aux associés **DANONE FINANCE INTERNATIONAL** 17 Boulevard Haussmann 75009 Paris

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société DANONE FINANCE INTERNATIONAL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, www.pwc.fr

DANONE FINANCE INTERNATIONAL

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 décembre 2020 - Page 2

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs de capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

DANONE FINANCE INTERNATIONAL

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 décembre 2020 - Page 3

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 30 mars 2021

Le commissaire aux comptes PricewaterhouseCoopers Audit

François Jaumain

COMPTES ANNUELS

Danone Finance International

Société par actions simplifiée

17 Boulevard Haussmann 75009 PARIS

DATE DE CLOTURE : 31/12/2020

Sommaire

Compte de résultat	3
Compte de résultat (suite)	4
Bilan - Actif	
Bilan - Passif	7
Faits marquants	
Règles et méthodes comptables.	9
Événements postérieurs à la clôture	
Changements de méthode	
Note sur le bilan	12
<u>Immobilisations</u>	. 13
Amortissements	
Etats des échéances des créances et des dettes	15
Composition du capital social	16
Variation des capitaux propres	17
Provisions inscrites au bilan.	
Autres informations	19
Engagements hors bilan	20
Société consolidante	
Intégration fiscale	22
Charges à payer et Produits à recevoir	23

Compte de résultat

COMPTE DE RECULTAT		24 /42 /2040		
COMPTE DE RESULTAT	France	Exportation	Total	31/12/2019
Ventes de marchandises	0	0		
Production vendue biens	0	0	0	0
Production vendue services	0	0	0	0
Chiffres d'affaires nets	0	0	0	0
Production stockée	-		0	0
Production immobilisée			0	0
Subventions d'exploitation			0	0
Reprises sur amortissements et provisions, trans	ferts de charges		0	0
Autres produits			0	0
1	otal des produits d	d'exploitation (I)	0	0
Achats de marchandises (y compris droits de dou	uane)		0	0
Variation de stock (marchandises)			0	0
Achats de matières premières et autres approvis	sionnements (y con	npris droits de	0	0
douane)			0	U
Variation de stock (matières premières et appro	visionnements)		0	0
Autres achats et charges externes			1 723 581	1 651 706
Impôts, taxes et versements assimilés			1 432 500	1 848 138
Salaires et traitements			0	0
Charges sociales			0	0
	Dotations aux am	ortissements	0	0
sur immobilisations	Dotations aux pro	0	0	
Dotations d'exploitation Sur actif circulant : do	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	0	0	
Pour risques et charge			0	0
Autres charges			0	0
	otal des charges d	'exploitation (II)	3 156 082	3 499 844
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		- p ()	-3 156 082	-3 499 844
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			0	0
Produits financiers de participations			0	0
Produits des autres valeurs mobilières et créance	es de l'actif immoh	ilisé	69 702 020	74 922 264
Autres intérêts et produits assimilés			38 442 195	64 754 602
Reprises sur provisions et transferts de charges		0		
Différences positives de change	696 022 390			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières	3 908	77 647		
	804 170 513	581 097 085		
Dotations financières aux amortissements et pro	103 681	112 452		
Intérêts et charges assimilées			16 781 982	41 150 256
Différences négatives de change			697 987 146	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilière	9 229 481	7 386 013		
	Total des charges	financières (VI)	724 102 290	491 538 607
RÉSULTAT FINANCIER			80 068 222	89 558 478
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV	/+V-VI)		76 912 141	86 058 634

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2020	31/12/2019
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital	0	0
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	0
Total des produits exceptionnels (VII)	0	0
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0	0
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	0	0
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	0	0
Total des charges exceptionnelles (VIII)	0	0
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	0	0
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	0	0
Impôts sur les bénéfices (X)	21 360 321	26 578 172
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	804 170 513	581 097 085
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	748 618 693	521 616 623
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	55 551 820	59 480 462

DU ANI AGRICA	31/12/2020 31/12/2019						
BILAN-ACTIF	Brut	Amort.	Net	Net			
Capital souscrit non appelé (I)	0		0	0			
Frais d'établissement	127 285	127 285	0	0			
Frais de développement	0	0	0	0			
Concessions, brevets et droits similaires	0	0	0	0			
Fonds commercial	0	0	0	0			
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0			
Avances sur immobilisations	0	0	0	0			
incorporelles	U	0	0	0			
TOTAL immobilisations incorporelles	127 285	127 285	0	0			
Terrains	0	0	0	0			
Constructions	0	0	0	0			
Installations techniques, matériel	0	0	0	0			
Autres immobilisations corporelles	0	0	0	0			
Immobilisations en cours	0	0	0	0			
Avances et acomptes	0	0	0	0			
TOTAL immobilisations corporelles	0	0	0	0			
Participations selon la méthode de meq	0	0	0	0			
Autres participations	0	0	0	0			
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0			
Autres titres immobilisés	0	0	0	0			
Prêts	5 601 298 680	0	5 601 298 680	5 748 212 444			
Autres immobilisations financières	7 740	0	7 740	7 740			
TOTAL immobilisations financières	5 601 306 420	0	5 601 306 420	5 748 220 184			
Total Actif Immobilisé (II)	5 601 433 705	127 285	5 601 306 420	5 748 220 184			
Matières premières,	0	0	0	0			
approvisionnements	ű	ű	ű	J			
En cours de production de biens	0	0	0				
En cours de production de services	0	0	0	0			
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0			
Marchandises	0	0	0	0			
TOTAL Stocks	0	0	0	0			
Avances et acomptes versés sur	0	0	0	0			
commandes	0	0	0	0			
Clients et comptes rattachés Autres créances	5 764 557 904	0	5 764 557 904	5 970 316 234			
Capital souscrit et appelé, non versé	3 704 337 904	_	5 704 557 904	3 970 310 234			
TOTAL Créances	5 764 557 904	0	E 764 EE7 004	E 070 216 224			
Valeurs mobilières de placement	2 510 335 272	0 103 681	5 764 557 904 2 510 231 591	5 970 316 234 2 483 391 034			
dont actions propres:	2 310 333 272	102 081	2 310 231 391	2 403 391 034			
Disponibilités	903 497 673	0	903 497 673	817 389 355			
TOTAL Disponibilités	3 413 832 945	103 681	3 413 729 264	3 300 780 389			
Charges constatées d'avance	J 713 032 343	103 081	J 713 /23 204	3 300 780 389			
Total Actif Circulant (III)	9 178 390 849	103 681	9 178 287 168	9 271 096 623			

Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) Prime de remboursement des	0		0	0
obligations (V)	0		0	0
Ecarts de conversion actif (VI)	0		0	0
Total Général (I à VI)	14 779 824 554	230 966	14 779 593 588	15 019 316 808

	31/12/2020	31/12/2019	
Capital social ou individuel	dont versé : 964 918 514	964 918 514	964 918 514
Primes d'émission, de fusio	4 194 833 641	4 194 833 641	
Ecarts de réévaluation	dont écart d'équivalence 0	0	0
Réserve légale		96 491 851	96 491 851
Réserves statutaires ou cor	ntractuelles	0	0
Réserves réglementées	dont réserve des prov. fluctuation des cours :	0	0
Autres réserves	dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :	679 359 209	679 359 209
TOTAL Réserves		775 851 060	775 851 060
Report à nouveau		92 625	67 750
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	55 551 820	59 480 462
Subventions d'investisseme	ent	0	0
Provisions réglementées		0	0
	TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	5 991 247 661	5 995 151 428
Produit des émissions de ti	tres participatifs	0	0
Avances conditionnées		0	0
	TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)	0	0
Provisions pour risques		0	0
Provisions pour charges		0	0
TO	TAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	0	0
Emprunts obligataires conv	vertibles	0	0
Autres emprunts obligatair	es	0	0
Emprunts et dettes auprès	des établissements de crédit	577 104 080	521 547 430
Emprunts et dettes financières divers	dont emprunts participatifs : 0	132 498 526	166 449 281
TOTAL Dettes financières		709 602 606	687 996 711
Avances et acomptes reçus	sur commandes en cours	0	0
Dettes fournisseurs et com	1 236 668	1 165 146	
Dettes fiscales et sociales	275 474	206 216	
Dettes sur immobilisations	0	0	
Autres dettes	8 077 231 178	8 334 797 306	
TOTAL Dettes d'exploitation	8 078 743 321	8 336 168 668	
Produits constatés d'avanc	0	0	
	TOTAL DETTES (IV)	8 788 345 927	9 024 165 379
Ecart de conversion Passif	(V)	0	0
	TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	14 779 593 588	15 019 316 808

Covid-19:

La direction a apprécié les effets du Covid-19 sur la base des faits, circonstances et informations raisonnablement disponibles à la date du présent document et en tenant compte d'hypothèses, estimations ou appréciations.

Au regard de l'incertitude quant à l'ampleur et à la durée des effets du Covid-19, le Groupe a exercé une vigilance particulière dans la détermination de ces hypothèses.

Nouveaux prêts et remboursements anticipés :

- Remboursement par anticipation d'une partie du prêt à Produits Laitiers Frais Iberia pour un nominal de 80 millions d'euros le 2 décembre 2020
- · Mise en place d'un prêt intragroupe à Harrogate Spring Water Ltd le 1 juillet 2020 pour un nominal de 4,5 millions de Gbp, échéance 1 juillet 2023
- · Mise en place d'un prêt intragroupe à Harrogate Spring Water Ltd le 23 décembre 2020 pour un nominal de 0,5 million de Gbp, échéance 23 juin 2021
- Mise en place d'un prêt intragroupe à Michel et Augustin Inc Usa le 9 juin 2020 pour un nominal de 3,5 millions d'Usd, échéance 8 juin 2023
- Mise en place d'un prêt intragroupe à Michel et Augustin Inc Usa le 20 novembre 2020 pour un nominal de 1 million d'Usd, échéance 8 juin 2023

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et des dispositions applicables relatives aux règlements émis par l'Autorité des Normes Comptables (ANC). Les règles générales d'établissements d'établissements et de présentation des comptes annuels sont conformes au règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 modifié.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- · continuité de l'exploitation,
- · permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- · indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances sont dépréciées par voie de provision afin de tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Primes de remboursement des obligations

Les primes de remboursement des obligations sont amorties au prorata des intérêts courus et par fractions égales sur la durée de l'emprunt.

Provisions réglementées

Les provisions réglementées et les provisions pour investissement figurant représentent la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant les modalités énoncés ci-avant.

La contrepartie des provisions réglementées est comptabilisée en charges exceptionnelles, au poste "Dotations aux provisions réglementées - Amortissements dérogatoires".

Provisions pour risques et charges

Les provisions sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressource nécessaire à l'extinction de l'obligation en application du règlement CRC N°2000-06 sur les passifs.

En fin d'exercice, cette estimation est faite en fonction des informations connues à la date d'établissement des comptes.

Opérations en devises

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur en euros à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur en euros à la clôture de l'exercice.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risque.

Concernant le plan de transformation Local First en cours d'étude, aucun coût n'a été comptabilisé à ce jour par la société.

Changements de méthode

Au cours de l'exercice, aucun changement de méthode n'est intervenu ; par conséquent les exercices sont comparables sans retraitement.

NOTE SUR LE BILAN

					Augmentations		
Cadre A	IMMOBILISATIONS		début de l'exercice	Réévaluation	Acqu. et apports		
Frais d'établissement et	de développement (I)		127 285	0	0		
Autres postes d'immobi	lisations incorporelles (II)		0	0	0		
Terrains			0	0	0		
	Sur sol propre		0	0	0		
Constructions	Sur sol d'autrui		0	0	0		
Constructions	Installations générales, agencements e	et .		0	۰		
	aménagements des constructions		0	0	U		
Installations techniques	, matériel et outillage industriels		0	0	0		
	Installations générales, agencements,		0	0	0		
Autres immobilisations	aménagements divers		ŭ	-	-		
corporelles	Matériel de transport		0	0			
Corporenes	Matériel de bureau et mobilier inform	atique	0	0			
	Emballages récupérables et divers		0	0			
Immobilisations corpore	elles en cours		0	0			
Avances et acomptes		TOTAL (III)	0 0	<u> </u>			
Particinations évaluées	par mise en équivalence	TOTAL (III)	0	0			
Autres participations	par mise en equivalence		0	0			
Autres titres immobilisé	.c		0	0	·		
Prêts et autres immobil			5 748 220 184	0			
Frets et autres illilliobil	sations infancieres	TOTAL (IV)		0	<u> </u>		
	TOTAL GÉNÉRAL		5 748 347 469	0			
		Dimi	nutions	Valeur brute à	Réévaluation		
Cadre B	IMMOBILISATIONS	Virement	Cession	la fin de l'exercice	Valeur d'origine		
Frais d'établissement et	de développement (I)	0	0	127 285	0		
	lisations incorporelles (II)	0	0	0	0		
Terrains		0	0	0	0		
	Sur sol propre	0	0	0	0		
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0		
Constructions	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	0	0	0	0		
Installations techniques	, matériel et outillage industriels	0	0	0	0		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	0	0	0	0		
Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	0	0	0	0		
corporciies	Matériel de bureau et mobilier informatique	0	0	0	0		
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0		
Immobilisations corpore	· ·	0	0	0	0		
Avances et acomptes		0	0	0	0		
	TOTAL (III)	0	0	0	0		
·	par mise en équivalence	0	0	0	0		
Autres participations		0	0	0	-		
Autres titres immobilisé		0	0	0	0		
Prêts et autres immobil	isations financières TOTAL (IV)	0 0	1 081 536 046 1 081 536 046	5 601 306 420 5 601 306 420			
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	0	1 081 536 046	5 601 433 705			

Cadre A SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE								
Immobi	Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice				
Frais d'établissement et c				127 285	0	0	127 285	
Autres postes d'immobilis	sations incorp	orelles (II)		0	0	0	0	
Terrains	_			0	0	0	0	
	Sur sol propr			0	0	0	0	
Constructions	Sur sol d'aut			0	0	0	0	
	Installations	_	gencements	0	0	0	0	
Installations techniques, i				0	0	0	0	
	Installations	générales, a	gencements	0	0	0	0	
Autres immo.	divers				Ğ	,		
corporelles	Matériel de			0	0	0	0	
'	Matériel de l			0	0	0	0	
	Emballages r			0	0	0	0	
TOTA			PORELLES (III)	0	0	0	0	
	7	OTAL GENE	RAL (I + II + III)	127 285	0	0	127 285	
Cadre B	VENTILAT	FION DES M	OUVEMENTS A	FFECTANT LA DEROGATOIRI		OUR AMORTIS	SEMENTS	
	DOTATIONS			REPRISES			Fin de	
Immos	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	l'exercice	
Frais étab	0	0	0	0	0	0	0	
Autres	0	0	0	0	0	0	0	
Terrains	0	0	0	0	0	0	0	
Constructions :								
sol propre	0	0	0	0	0	0	0	
sol autrui	0	0	0	0	0	0	0	
install.	0	0	0	0	0	0	0	
Autres immobilisations :								
Inst. techn.	0	0	0	0	0	0	0	
Inst gén.	0	0	0	0	0	0	0	
M.Transport	0	0	0	0	0	0	0	
Mat bureau.	0	0	0	0	0	0	0	
Emball.	0	0	0		0	0	0	
CORPO.	0	0	0	0	0	0	0	
Acquis. de titres	0			0			0	
•	TOTAL	0	0		0	0	0	
Cadre C				Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler				0	0	0	0	
Primes de remboursemer				0	0	0	0	

Cadre A Etat des cré		éances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	
Créances rattachées	à des partici	pations		0	0	0
Prêts				5 601 298 680	522 548 081	5 078 750 600
Autres immos financi	ères			7 740	0	7 740
то	TAL DES CRE	ANCES LIEES A L'AC	TIF IMMOBILISE	5 601 306 420	522 548 081	5 078 758 340
Clients douteux ou lit				0	0	0
Autres créances	0			0	0	0
Créances représentat	ives de titre	s nrêtés		0	0	0
Personnel et comptes		3 pretes		0	0	0
Securité sociale et au		mos socially		0	0	0
Securite sociale et au		les bénéfices		0	0	0
Ctat at autres		valeur ajoutée		279 873	279 873	0
Etat et autres		-		2/98/3	2/98/3	0
collectivités	Autres imp			0	0	0
C	Etat - diver	S		0	0	0
Groupes et associés				5 759 445 457	5 759 445 457	0
Débiteurs divers				4 832 574	4 832 574	0
		EANCES LIEES A L'AG	CTIF CIRCULANT	<i>5 764 557 904</i>	5 764 557 904	0
Charges constatées d	'avance			0	0	0
			DES CREANCES	11 365 864 324	6 287 105 984	<i>5 078 758 340</i>
Prêts accordés en cou				704 622 281		
Remboursements obt				824 672 612		
Prêts et avances cons	entis aux as	sociés		0		
Cadre B	Etat des	dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataire	s convertibl	٩ς	0	0	0	0
Autres emprunts obli			0	0	0	0
Emprunts auprès des	_	ents de crédits	J	J	J	J
moins de 1 an à l'orig			577 104 080	577 104 080	0	0
Emprunts auprès des		ents de crédits plus				
de 1 an à l'origine		·	0	0	0	0
Emprunts et dettes fi	nancières d	ivers	132 498 526	132 498 526	0	0
Fournisseurs et comp	tes rattache	Śs	1 236 668	1 236 668	0	0
Personnel et comptes			0	0	0	0
Sécurité sociale et au		mes sociaux	0	0	0	0
		les bénéfices	0	0	0	0
Etat et autres	-	valeur ajoutée	0	0	0	0
collectivités		cautionnées	0	0	0	0
publiques	publiques Autres impôts		275 474	275 474	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		2/34/4	2/34/4	0	0	
Groupes et associés		8 072 735 628	8 072 735 628		0	
Autres dettes			4 495 550		0	0
Dette représentative	do titros on	portuntós	4 493 330	4 493 330	0	0
		ipiulites	0	0	0	0
Produits constatés d'avance			0	0	0	0
TOTAL DES DETTES			8 788 345 927	8 788 345 927	dos associás	0
Emprunts souscrits e	n cours d'ex	ercice	297 518 667	Emprunts auprès personnes physiq		0
Emprunts remboursé	C OD COURC O	oversise	320 501 453			

	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2020	Valeur nominale
Actions ordinaires	12 183 522	0	0	12 183 522	964 918 514
Actions amorties				0	
Actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote)				0	
Actions préférentielles				0	
Parts sociales				0	
Certificats d'investissement				0	
Total	12 183 522	0	0	12 183 522	

Variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation du résultat N- 1	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	964 918 514						964 918 514
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	4 194 833 641						4 194 833 641
Ecarts de réévaluation	0						0
Réserve légale	96 491 851						96 491 851
Réserves statutaires ou contractuelles	0						0
Réserves réglementées	0						0
Autres réserves	679 359 209						679 359 209
Report à nouveau	67 750		59 480 462	-59 455 587			92 625
Résultat de l'exercice	59 480 462	55 551 820	-59 480 462				55 551 820
Subventions d'investissement	0						0
Provisions réglementées	0						0
TOTAL CAPITAUX PROPRES	5 995 151 428	55 551 820	0	-59 455 587	0	0	5 991 247 661

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers	0	0	0	0
Provisions investissements	0	0	0	0
Provisions pour hausse des prix	0	0	0	0
Amortissements dérogatoires	0	0	0	0
- Dont majorations exceptionnelles de 30%	0	0	0	0
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992	0	0	0	0
Provisions implantation étranger après 1.1.1992	0	0	0	0
Provisions pour prêts d'installation	0	0	0	0
Autres provisions réglementées	0	0	0	0
TOTAL (I)	0	0	0	0
Provisions pour litige	0	0	0	0
Provisions pour garanties	0	0	0	0
Provisions pour pertes sur marchés à terme	0	0	0	0
Provisions pour amendes et pénalités	0	0	0	0
Provisions pour pertes de change	0	0	0	0
Provisions pour pensions	0	0	0	0
Provisions pour impôts	0	0	0	0
Provisions pour renouvellement des	0	0	0	0
immobilisations	U	U	U	U
Provisions pour gros entretien	0	0	0	0
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à	0	0	0	0
payer	U	O	0	0
Autres provisions pour risques et charges	0	0	0	0
TOTAL (II)	0	0	0	0
Provisions sur immos incorporelles	0	0	0	0
Provisions sur immos corporelles	0	0	0	0
Provisions sur titres mis en équivalence	0	0	0	0
Provisions sur titres de participations	0	0	0	0
Provisions sur autres immos financières	0	0	0	0
Provisions sur stocks	0	0	0	0
Provisions sur comptes clients	0	0	0	0
Autres provisions pour dépréciations	112 452	103 681	112 452	103 681
TOTAL (III)	112 452	103 681	112 452	103 681
TOTAL GENERAL (I + II + III)	112 452	103 681	112 452	103 681
Dont dotations et reprises d'exploitation		0	0	
Dont dotations et reprises financières		103 681	112 452	
Dont dotations et reprises exceptionnelles		0	0	
dépréciations des titres mis en équivalence				0

AUTRES INFORMATIONS

Engagements hors bilan

(en milliers d'euros)	Notionnel
Achats de devises à terme	3 632 638
Ventes de devises à terme	3 889 158
Caution crédit syndiqué (1)	2 000 000

⁽¹⁾ La société s'est portée caution solidaire de Danone SA.

Société consolidante

Selon le règlement de l'ANC 2016-07 du 4 novembre 2016 modifiant le règlement ANC 2014-03, l'article du PCG 833-2/9 modifié précise :

La société fait partie du périmètre de consolidation du Groupe Danone, Société mère.

Les comptes annuels sont consolidés suivant la méthode de l'intégration globale.

Les copies des états financiers consolidés peuvent être obtenues aux coordonnées postales suivantes :

Société mère : DANONE -17 boulevard Haussmann 75009 PARIS

Intégration fiscale

La société DANONE a conclu une convention d'intégration fiscale avec ses filiales françaises détenues directement ou indirectement à plus de 95 %.

Cette convention a été signée dans le cadre de l'option prise par DANONE pour le régime de Groupe tel que défini aux articles 223 A et suivants du Code Général des Impôts.

Chaque société intégrée fiscalement est replacée dans la situation qui aurait été la sienne si elle avait été imposée séparément.

L'économie ou la charge d'impôt complémentaire résultant de la différence entre l'impôt dû par les filiales intégrées et l'impôt résultant de la détermination du résultat d'ensemble est enregistrée par DANONE.

Au titre de l'exercice, le résultat fiscal retenu pour l'intégration fiscale s'élève à 78 092 400 €.

Charges à payer

Charges à payer	Montant
Emprunts obligataires convertibles	0
Autres emprunts obligataires	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0
Emprunts et dettes financières divers	0
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	0
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	1 236 668
Dettes fiscales et sociales	0
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	0
Autres dettes	240 652
Total	1 477 321

Produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Créances rattachées à des participations	0
Autres immobilisations financières	0
Créances clients et comptes rattachés	0
Personnel et comptes rattachés	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	0
Etat et autres collectivités publiques	0
Autres créances	13 520
Disponibilités	0
Т	otal 0

DANONE FINANCE INTERNATIONAL

Société par actions simplifiée au capital de 964.918.514,30 euros Siège social : 17 Boulevard Haussmann-75009 Paris 824 272 264 R.C.S. Paris

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DES ASSOCIES

DU 19 AVRIL 2021

L'an deux mil vingt et un, Le dix-neuf avril A onze heures.

Les Associés de la Société DANONE FINANCE INTERNATIONAL,

Connaissance prise du rapport de gestion établi par Madame Florence SALIBA, Présidente, et du rapport du Commissaire aux Comptes,

Ont délibéré sur l'ordre du jour suivant :

- Rapports du Président et du Commissaire aux Comptes ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice 2020 ;
- *Affectation du résultat* ;
- Approbation des opérations visées par l'article L.227-10 du Code de Commerce;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités ;

Ont pris les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

Les Associés, connaissance prise du rapport de gestion de la Présidente relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2020 et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes de cet exercice, comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, tels qu'ils lui ont été présentés et qui font apparaître, pour ledit exercice un bénéfice de 55 551 819,94 euros, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou mentionnées dans ces rapports.

Les Associés prennent acte de l'absence de dépenses et charges non déductibles des bénéfices soumis à l'impôt sur les sociétés.

En conséquence, ils donnent quitus entier et sans réserve à la Présidente pour l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

DEUXIEME DECISION

Les Associés décident d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 55 551 819,94 euros tel que suit :

Origine:

Résultat de l'exercice : 55 551 819,94 euros
 Réserves ordinaires : 679 359 208,64 euros
 Réserve légale : 96 491 851,43 euros
 Report à nouveau : 92 625,24 euros

Soit un montant disponible pour l'affectation du résultat qui s'élève à 735 003 653,82 euros

Affectation du résultat :

Affectation au dividende pour un montant de : 55 556 860,32 euros (soit 4,56 € par action).

■ Affectation au report à nouveau pour un montant de : (5 040,38) euros

Le compte report à nouveau sera ainsi porté de 92 625,24 euros à 87 584,86 euros.

La réserve légale étant affectée à hauteur de 10 % du capital social, elle ne sera pas modifiée à la suite de l'affectation du résultat, tout comme le compte réserves ordinaires.

Le dividende sera mis en paiement à compter du 27 avril 2021.

Nous vous indiquons, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Nombre d'actions	Dividende distribué par action
2017	12 183 522	4,72 euros
2018	12 183 522	3,90 euros
2019	12 183 522	4,88 euros

TROISIEME DECISION

Les Associés constatent, conformément à l'Article L. 227-10 alinéa 4 du Code de commerce, qu'aucune convention réglementée n'est intervenue entre la Société et son Président au cours de l'exercice 2020.

QUATRIEME DECISION

Les Associés donnent tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par un Associé et la Présidente et répertorié sur le registre des décisions des Associés.

Plorum SUBU La Présidente 64F1... Florence SALIBA Un Associe

DANONE

Représentée par Christine FLAMAND